



## NEIGE & AVALANCHES | Formation SMT 1

Cours d'une journée

Le manteau neigeux sur lequel évolue tout skieur, randonneur ou surfeur est difficile à connaître et à appréhender. Sans cesse en transformation, soumis à de multiples contraintes, il est à la fois source de plaisirs et d'angoisses, et parfois aussi d'accidents. Evaluer les conditions de neige et faire de bons choix sont les grandes difficultés du ski en dehors des espaces sécurisés. Il faut beaucoup de temps et d'expérience pour être à l'aise dans ces situations, mais les notions de base qui sont abordées durant cette journée de formation permettent d'apprendre à se poser les bonnes questions lors de randonnées à ski et de descentes hors-piste. Le cours se déroule intégralement dans le terrain.

## Programme

---

Cette journée de formation se déroule essentiellement dans le terrain où nous profitons au maximum de l'environnement immédiat comme support des propos échangés. Les sujets que nous abordons sont, entre autres: l'observation et l'analyse de profils dans le manteau neigeux ainsi que les mécanismes de rupture (simulation) ; l'observation de l'environnement immédiat et régional, ainsi que les différentes stratégies préventives que l'on peut appliquer ; la relation entre la météorologie récente et les conditions de neige visibles ; différents tactiques de minimalisation du risque en montée et à la descente ; la préparation d'une course en utilisant les différents outils et moyens d'information.

Le contenu et le déroulement de cette journée est conforme au programme SMT 1 (Swiss Mountain Training niveau 1) mis en place par l'Association Suisse des Guides de Montagne. Il fait l'objet d'une attestation que chaque participant peut obtenir.

### Pour qui?

Pour tout randonneur à ski, skieur hors-piste ou snowboarder qui se pose des questions sur sa matière préférée.

### Comment?

Sous forme d'exercices pratiques dans le terrain et échanges d'expériences.

### Où?

Dans les Préalpes vaudoises, en Bas-Valais, ou en France voisine, Selon les conditions de neige du moment.

### Equipement:

Selon la liste de matériel ci-jointe. Certaines pièces d'équipement peuvent être louées chez YOSEMITE à Lausanne ou Vevey, ou chez n'importe quel détaillant de matériel de montagne.

### Déplacements, destination et rendez-vous:

Le lieu de l'activité ainsi que des détails sur le rendez-vous seront transmis par téléphone environ quatre jours avant le départ. Les déplacements se feront avec les véhicules des participants selon entente.

## Dates et Prix

**Durée:** 1 jour

**Date:** les 5 et 12 janvier 2019 ainsi que le 7 décembre 2019

**Niveau technique:** Peu difficile

**Niveau physique:** Peu exigeant

**Prix:** CHF 140.- par personne, minimum 4 personnes. Le prix ne comprend pas la location du matériel, le pique-nique et le transport jusqu'au lieu du séjour.

**Inscription :** L'inscription se fait en ligne sur la page du site [www.aventuresalpines.ch](http://www.aventuresalpines.ch) correspondant à l'activité. L'inscription est validée par le paiement du prix de l'activité.

**Renseignements:** Le guide d'Aventures Alpines qui encadre ce séjour prendra contact avec vous environ une semaine avant le début du séjour. Pour toute information, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse [info@aventuresalpines.ch](mailto:info@aventuresalpines.ch) ou par téléphone au +41 79 817 77 95.

## Equipement et matériel personnel :

Skis avec fixation de randonnée	Pantalon de ski
Peaux de phoque autocollantes	Veste Gore-Tex ou équivalent
Chaussures de ski de randonnée	Habits chauds (synthétique ou laine)
Ou Splitboard /raquettes	Sous-vêtements respirants
Bâtons de ski	Sous-vêtements de rechange
DVA (DéTECTEUR de Victime d'Avalanche)	Bonnet
Pelle à neige	Casquette ou chapeau
Sonde (si vous en possédez une)	1 paire de gants à doigts
Sac à dos (entre 30 et 45 litres)	1 paire de mouffes ou de gros gants
Lunettes de soleil	Couteau de poche
Masque de ski (lunettes de brouillard)	Thermos
Protection solaire : lèvres et peau	Pique-nique

## Conditions générales

Par votre inscription à une activité de notre programme, vous vous confiez à un encadrement assuré par des professionnels. Les informations que vous avez reçues et le formulaire de réservation en ligne font office de base contractuelle soumise aux conditions générales de l'Association Suisse des Guides de Montagnes ([ASGM](http://ASGM.ch)).

**Encadrement:** L'encadrement est assuré par des guides de montagne ou aspirants guides formés et diplômés selon les critères de l'[UIJAGM](http://UIJAGM.ch) et des accompagnateurs en montagne formés et diplômés selon les critères de l'[ASAM](http://ASAM.ch). Le guide ou accompagnateur s'engage à réaliser le projet dans les mesures de faisabilité que permettent les conditions de la montagne, ainsi que des capacités des participants. Les activités sportives en montagne pratiquées en dehors des espaces aménagés et sécurisés sont exposées à certains risques. Le guide ou l'accompagnateur mettra toute son expérience en œuvre pour réduire cette exposition au maximum. Chaque guide et accompagnateur travaille avec une couverture individuelle en Responsabilités Civile. Le bureau de Guides et Accompagnateurs Aventures Alpines est aussi au bénéfice d'une couverture RC collective.

**Prix et conditions de paiement:** Ce sont les prix figurant sur notre site internet qui font foi, même s'ils diffèrent de ceux indiqués sur le programme annuel imprimé. Nos prix s'entendent pour 1 personne et comprennent l'encadrement par un guide, aspirant guide ou accompagnateur, la demi-pension en refuge, gîte ou hôtel. Les consommations ainsi que les frais de déplacement sur les lieux de rendez-vous ne sont pas compris. Selon l'activité, l'utilisation de transports publics pendant l'activité peut ne pas être comprise dans le prix (ce qui est compris est généralement spécifié). Aventures Alpines se réserve le droit de répercuter les fluctuations du prix des dévises ou des prestataires mandatés (cabanes, auberges, services de transport, prestataires locaux, etc...) sur les prix des séjours à tout moment.

**Inscription:** L'inscription à une activité se fait en ligne sur la page du site [www.aventuresalpines.ch](http://www.aventuresalpines.ch) correspondant à l'activité ou par e-mail à [info@aventuresalpines.ch](mailto:info@aventuresalpines.ch). L'inscription est validée par le paiement du prix de l'activité sur le CCP d'Aventures Alpines. Pour les activités hors-programme: l'inscription est validée par le versement du prix convenu pour l'activité. Pour les voyages, nous demandons le versement d'une finance d'inscription correspondant au 50% du prix (*Adresse de paiement: Aventures Alpines, Bvd de Grancy 12, 1006 Lausanne, CCP 12-64407-9, IBAN CH06 0900 0000 1206 4407 9*).

**Annulation:** Si une personne inscrite renonce à participer à l'activité alors que notre organisation est déjà engagée (réservation, hébergement, guide, autres inscrits), un montant de 50% du prix de l'activité est retenu si l'annulation a lieu moins de 30 jours et de 100% à moins de 10 jours avant le début de l'activité. Pour ces raisons, nous conseillons à nos clients de souscrire à une assurance annulation pour les cas de maladie, d'accident ou autre.

**En cas de mauvaises conditions:** Pour les activités sur 1 et 2 jours, en cas de mauvaises conditions (neige, météo) ne laissant aucune chance de pouvoir réaliser le projet dans des conditions acceptables, le guide propose dans la mesure du possible un autre objectif dans une autre région. Pour les activités sur 3 jours et plus, le participant est tenu d'accepter un changement de destination. Dans tous les cas si l'activité est annulée, une date ultérieure est proposée en consultation avec les participants. Une personne inscrite ne pouvant reporter la date d'une activité est remboursée intégralement. En cours d'activité, le guide peut être amené à modifier le projet initial pour des raisons de sécurité.

**Activités en groupe:** Le nombre de participants par guide ou accompagnateur lors d'une activité en groupe est défini par des critères de sécurité et de mobilité.

**Effectif/activité:** Nos prix sont calculés pour un nombre de personnes mentionné à chaque projet d'activité. Un projet peut être annulé si le nombre d'inscrits est insuffisant, toutefois des arrangements sont possibles en accord avec les participants (réduction de la durée, adaptation du prix).

**Assurance:** Chaque participant doit être en possession d'une assurance accident et maladie avec rapatriement valable pour la montagne et dans les pays où se déroulent les activités.

**Hébergement:** Sauf indications, les nuitées ont lieu dans des refuges de montagnes, des gîtes ou petits hôtels selon la saison et le type d'activité. En fonction des destinations et de la période, le confort des lieux d'hébergement fréquentés peut être très variable.

**Transports et déplacement:** Les déplacements se font avec les véhicules des participants après regroupement. Une participation de CHF 0.70/km partagée entre les occupants est demandée. Sauf indication, l'utilisation de téléphériques et chemins de fer de montagne n'est pas comprise dans nos prix.

**Prestations fournies par un tiers:** Aventures Alpines n'assume aucune responsabilité pour les dommages résultant du fait qu'un tiers n'a pas fourni correctement la prestation prévue par contrat (p. ex. gardiens de refuge en cas de nuit passée dans une cabane, voyages à l'étranger, etc.).

**Voyages:** Les voyages font l'objet de conditions générales complémentaires qui figurent dans le programme détaillé de chaque projet.

**Protection des données:** Nous garantissons une gestion confidentielle de toutes les données de nos clients. La transmission de ces données à des tiers est exclue.

For juridique: Lausanne, Canton de Vaud, Suisse.